

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 24 mars 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 28

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 18 mars 2025 s'est réuni le lundi 24 mars 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FEYRIT Jean-Claude, LE BRIS Alain, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, HAY Florence, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de FEYRIT Jean-Claude à CARUHEL Maud, de LE BRIS Alain à CILLIERES Charles, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane.

D.34

**Aide Financière dans le cadre du financement aux manifestations
à l'association « USM Athlétisme »**

L'association « USM Athlétisme » sollicite une aide financière pour l'organisation de leur manifestation sportive « les Foulées Marmandaises » qui se déroulera le dimanche 6 avril 2025.

L'événement sportif qui sera organisé permettra le rayonnement de l'association mais aussi de la commune de Marmande.

La Commission Pôle 3 émet un avis favorable pour le montant d'une aide financière de 1 500 €.

Ce soutien financier fera l'objet d'un avenant spécifique à la convention d'objectifs entre l'association et la commune de Marmande.

Le versement s'effectuera comme suit :

- 70 % suite à la signature du présent avenant
- 30 % à la réception du bilan notamment financier de la manifestation

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Approuve** l'attribution d'une aide financière dans le cadre du dossier Manifestation Sportive d'un montant de 1 500 € à l'association « USM Athlétisme »
- Précise** que le montant de cette subvention sera prélevé sur l'enveloppe prévue au budget 2025 - article 65748

Votants : 28 - Abstention : 00 - Exprimés : 28
Contre : 00 - Pour : 28 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 24 mars 2025

Le secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 28/03/2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 28/03/2025

Le Secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

